



COMMISSION SPORTIVE JEUNES

SAISON 2025/2026

PV N°28

En présentiel et distanciel ce jour le 20/10/2025 pour le pôle foot à 11

Présents : MM. LALET Jean-Marc, BRIDIER Damien, REBIERE Benjamin, BIASSOTTO Thomas, VERMAST Jonathan

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretaire@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des résultats de la Journée du 18/10/2025

Feuilles de matchs manquantes :

Aucune

Match reporté :

Aucun

Forfait pour un match :

Aucun

Feuilles de matchs non conformes :

- Match N°54568628 U15 Niveau 2 poule A BERGERAC LA CATTE 1 - BASSIMILHAC 1

Absence de délégué sur la rencontre.

La commission décide d'amender le club de Bergerac La Catte pour absence de délégué sur la rencontre : 15 euros

- Match N°54567212 U15 Niveau 1 Perigord Sud GJ - Pays de Montaigne Gurcon 1. Utilisation de la feuille de match papier suite à panne de la tablette.

La commission amende le club pour non-utilisation de la FMI : 30 euros

Remplissage non conforme de la feuille de match par l'arbitre officiel M. JKAOU et des dirigeants du GJ Perigord Sud : absence des N° de licence des arbitres bénévoles, du délégué de la rencontre, absence de la notification des remplacements, absence des informations d'identification de la rencontre.

La commission amende le club GJ Perigord Sud pour feuille de match mal renseignée (5 euros) et absence de N° de licence Dirigeant (5 euros)

Feuilles de matchs transmises à la Commission de Discipline :

Aucune



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Feuilles de matchs transmises à la Commission des Règlements et Contentieux :

Aucune

Feuilles de matchs transmises à la CDA :

- La commission transfère la feuille de match à la CDA pour l'absence de l'arbitre désigné sur la rencontre Bergerac La Catte 1 Bassimilhac 1 en U15 Niveau 2.

- Feuille de match N°54567212 Perigord Sud GJ - Pays de Montaigne Gurcon 1 : utilisation de la feuille de match papier suite à panne de la tablette.

Remplissage non conforme de la feuille de match par l'arbitre officiel Mr JKAOU : absence des N° de licence des arbitres bénévoles, du délégué de la rencontre, absence de la notification des remplacements, absence des informations d'identification de la rencontre.

Carton vert :

U17 niveau 1 : Aucun

U17 niveau 2 : Montignac-Salignac : Porreaux Ylane
Excideuil St Medard : Blanchet Kylian

U15 élite : Aucun

U15 niveau 1 : Aucun

U15 niveau 2 : Ent Ribérac St Aulaye : Porteyron Lou
Ent Alliance FCLB : Chassagne Kelyan - Vandermeersch Paco